

Public concerné

Toute personne âgée de 10 ans minimum

Prérequis : Etre titulaire du PSC1

Accessibilité : Accessible pour les publics en situation de handicap (le formateur adapte sa pédagogie en fonction du handicap)

Renseignements pratiques

Durée : 3 heures (1/2 journée) en présentiel

Participations : 10 stagiaires

Attestation : Attestation FC PSC1

Actualisation : conseillée tous les 3 ans

Lieu de la formation : au sein d'une salle de cours adaptée ou en centre de secours

Délais d'accès à la formation : En cas de session complète ou de session incomplète en dessous du seuil fixé, le stagiaire sera contacté afin de lui proposer une nouvelle date de formation.

Moyens pédagogiques

Matériel : vidéoprojecteur, défibrillateur, valise pédagogique et mannequins (adulte, enfant, nourrisson), salle spacieuse, chaises...

Intervenant : 1 formateur SAPEUR-POMPIER à jour de sa formation continue

Evaluation : Formative

Validation : Participer à l'ensemble de la session, réaliser ou faire réaliser tous les gestes lors des phases d'apprentissage pratique. Mise en situation.

Planification

Intra-entreprise : Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux (prévoir une salle spacieuse pour les exercices pratiques, ...)

Documentation

Chaque participant reçoit :

- 1 attestation de FC PSC1
- 1 attestation de fin de formation

Renseignements

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers
de la Vendée

177, rue Newton - Les Oudairies BP695
85017 LA ROCHE SUR YON Cedex

Tel : 02.51.45.49.42

E-mail : secourisme.udsp85@sdis-vendee.fr

SIRET : 382 754 661 000 33 - Code APE : 8559 B
Organisme de formation enregistré auprès du Préfet de la Région
des Pays de la Loire sous le numéro 52 85 02 15 085

Objectifs

Maintenir à jour les compétences nécessaires pour faire face, avec efficacité, à une situation de détresse vitale, dont le but est de stabiliser l'état de la victime avant l'arrivée des secours.

Déroulé pédagogique

Le programme est défini par l'autorité de formation, en fonction :

- des évolutions des recommandations
- du public concerné

PARTIE 1 : PROTECTION - ALERTE

- Identifier un danger contrôlable ou non-contrôlable
- Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente
- Assurer la transmission d'un message d'alerte au service le plus adapté

PARTIE 2 : LES MALAISES

- La prévention des malaises vagues.
- La prise en charge d'une perte de connaissance.

PARTIE 3 : OBSTRUCTION DES VOIES AERIENNES

- La prise en charge d'une obstruction brutales des voies aériennes totale ou partielle

PARTIE 4 : BRÛLURE

- La prise en charge d'une brûlure

PARTIE 5 : L'HEMORRAGIE

- La prise en charge d'une hémorragie extériorisée (pose du garrot)

PARTIE 4 : ARRÊT CARDIAQUE

- La prise en charge de l'arrêt cardio-respiratoires chez l'enfant et le nourrisson

Tarifs et Inscriptions

Tarif : 30 € (individuel) - 300 € (forfait groupe)

Contact du formateur pour les structures, pour l'organisation pédagogique et la logistique

Inscriptions : en ligne sur www.udsp85.fr

Retrouvez notre actualité sur www.udsp85.fr

Devenez sapeur-pompier volontaire : www.sdis85.fr